



L'EGLANTINE

Bulletin n° 4 - Avril 2015

CERCLE J. ROSTAND LA GARDE
Fédération Varoise de la Libre Pensée

EXHIBITIONS **CHRETIENNES**

En ce week-end de Pâques 2015, le vendredi dit "saint" (ou malsain, c'est selon), les évêques sont de sortie avec leurs ouailles et leur outil de travail pour cette parade ostentatoire. Ils présentent cette allégorie chrétienne à la foule. C'est à celui qui arborera la plus grande !



- Évêque de Fréjus-Toulon



Dominique Rey

Lebrun - Évêque de Saint Etienne

Et Dominique Rey, évêque du Var, n'est pas en reste. Il n'a pas lésiné sur la longueur de l'ostentation, car il faut faire impression devant ses fidèles, tel un paon devant les femelles. C'est d'ailleurs à se demander comment il a pu manœuvrer avec un tel ustensile dans les rues étroites de la vieille ville où planent encore les fantômes des marins en quête de la fille d'un instant. Il s'est même offert une petite érection devant la cathédrale comme le montre la photo ci-contre. Notre évêque peut arborer le sourire éloquent de l'homme satisfait d'exhiber un tel attribut, bichonné énergiquement le matin même par ses enfants de chœurs. Ce n'est qu'une fois l'an, et c'est aujourd'hui. A l'année prochaine, si dieu le veut !

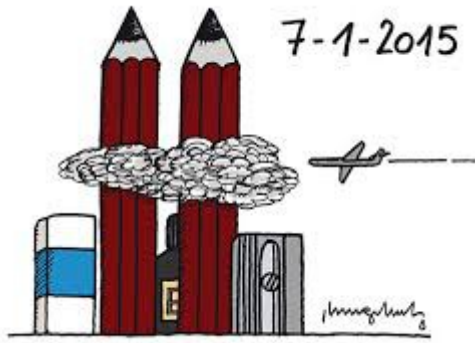


AGENDA

Samedi 23 mai 2015 : Colloque à Aix en Provence - Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme - " La PMA et la GPA sont-elles de nouvelles libertés à conquérir ou faut-il en rester à l'actuelle législation en France" - Avec Jean Sébastien Pierre Président de la Fédération Nationale de la Libre Pensée - Pierre Jouannet Membre de l'Académie Nationale de Médecine et du Comité d'éthique de l'INSEM, professeur émérite à l'Université Paris-Descartes - Laurence Brunet juriste, Centre de Recherche "Droit, sciences et Techniques"

Samedi 30 mai 2015 : Conférence Débat au Cannet des Maures : "La République : pourquoi ? Comment ? Quelle République pour quelle société ? L'expérience de la Commune de Paris. avec Marc Schiappa, historien, membre de la C.A.N. et président de l'IREL.P.

PERMANENCES : le 2ème vendredi des mois impairs à la Maison des Associations de La Garde, bureau n°2 - de 10h à 12h. Contact courrier : Cercle Jean Rostand case 101 Maison des Associations La Garde - Mail : librepensee83@free.fr

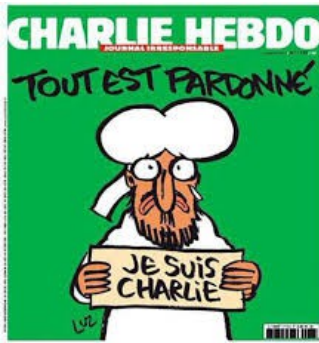


Cela fait trois mois que l'équipe de "Charlie Hebdo" a cassé ses crayons.

Que reste-t-il aujourd'hui de "l'unité nationale" décrétée afin d'essayer de récupérer le mouvement de millions de citoyens se rassemblant spontanément afin de défendre la liberté de conscience et d'expression, le droit à la caricature et au blasphème. Car c'est bien de cela qu'il s'agissait. Où sont-ils ces évêques, imams, rabbins ou pasteurs qui défilaient la main dans la main en chantant, une fois n'est pas coutume, la

Marseillaise ?

Depuis, les déclarations des uns et des autres ont permis de clarifier leur position. Ainsi, Silvano M. Tomasi, observateur permanent du "Saint Siège" auprès des Nations Unies s'est exprimé sur la question de la liberté d'expression : "*c'est l'obligation de dire de manière responsable ce que l'on pense en vue du bien commun*". Et d'ajouter : "*Il n'existe pas de droit d'offenser*". (Riposte Catholique - 27 mars 2015). Le mufti de Jérusalem à propos de la couverture de Charlie Hebdo a dénoncé cette insulte qui a blessé les sentiments de près de deux milliards de musulmans dans le monde. Le "show-biz" aussi s'y est mis : Antony Delon explique être opposé aux caricatures polémiques du prophète Mahomet et des religions en général. La liberté d'expression doit s'arrêter là où elle blesse profondément les autres (interview Nice Matin).



Samy Naceri dans l'émission de TV "Le Grand 8" a déploré que Charlie Hebdo ait à nouveau caricaturé Mahomet et demande une loi pour que cela ne puisse plus se reproduire.

Quant au pape François, il en a perdu son latin. Lors d'une conférence de presse, en janvier, dans l'avion qui le conduisait de Colomba à Manille, il a déclaré que la liberté d'expression ne donne pas tous les droits: "*On ne peut provoquer, on ne peut insulter la foi des autres, on ne peut la tourner en dérision. La liberté doit s'exercer sans offenser*" et de conclure : "*Si un grand ami parle mal de ma mère, il peut s'attendre à un coup de poing,*

et c'est normal !". Elles sont loin les paroles de paix de l'Evangile : "*Mais moi je vous dis de ne pas résister au méchant. Si quelqu'un te frappe sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre*" (St Matthieu). La Libre Pensée se souviendra qu'en décembre 2014, avant les attentats, Charlie Hebdo nous soutenait lorsque Civitas manifestait devant notre librairie parisienne, parce que nous osions protester contre l'installation des crèches de Noël dans les Mairies et Conseils Généraux. On a les amis que l'on mérite.

LE PERE ALEXIS, JESUS CHRIST, LES CRECHES ET LE PERE NOEL

Le père Alexis, ancien curé de La Garde, a donc posé son bâton de pèlerin à la cathédrale de Toulon après un séjour à Jérusalem. Un séjour qui lui aurait apporté la preuve de l'existence de Jésus. "*Le travail des archéologues et des scientifiques sur les lieux saints arrive à la conclusion assez éloquente qu'il y a un culte adressé à un certain jésus au 1er siècle de notre ère. On a la preuve que jésus a existé et est vraiment né à Bethléem*". (Var Matin du 24 12 2014). En quoi le fait qu'il y ait eu un culte adressé à quelqu'un prouve-t-il son existence ? Depuis le siècle dernier, chaque 24 décembre, des millions de chaussures sont déposées devant les cheminées, au pied de sapins illuminés. Cela prouve-t-il l'existence du père Noël ? A propos de ce dernier, dans le même article, le père Alexis a la dent dure à son sujet : "*On fait de Noël la fête de la consommation, alors que c'est exactement l'inverse. Il y a perversion, avec à la place de l'enfant, ce papi gâteau*". L'église n'aime pas la concurrence ! Il s'est également exprimé sur les crèches de Noël dans les Mairies et Conseils Généraux: "*Elles peuvent avoir leur place n'importe où*". Le contraire de sa part nous eût étonnés !